

COMMUNE de BEAULIEU
Département de l'Isère

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Mars 2024**

Nombre membres
En exercice 15
Présents 12
Votants 12

Date de la convocation : 14.03.24

2024 - 009

L'An deux mil vingt-quatre le vingt-et-un Mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de Beaulieu, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Didier CORVEY-BIRON, Maire.

Présents : Mmes et Mrs Didier CORVEY-BIRON, Annie BERECHÉ, Jean-Noël MANDIER, René BAYLE, Valérie DROUVIN, Régis LACROIX, David GRAND, Mickaël GRAS, Nathalie DECTOT, Laure ALBERTIN, Marie-Sophie BARBIER, Guillaume CROIZAT

Absents : Christian ALBERTIN, Benjamin CHABERT, Vincent CAILLAT

A été nommée secrétaire : Régis LACROIX

**Délibération pour Demande de Subventions
pour la réfection de la toiture de l'Eglise**

M. Le Maire expose au Conseil Municipal que les travaux de restauration des façades de l'Eglise ont mis en avant l'urgence de procéder à des travaux de restauration de la toiture. Un premier devis porte le montant des travaux à 46 411.80 € HT. La protection des vitraux à l'aide de grille de protection sera également englobée dans les travaux pour un montant de 9 300.00 € HT.

Le montant total des travaux pour l'Eglise s'élèverait donc à 55 711.18 € HT.

Pour financer ces travaux, nous pouvons solliciter une aide au Département dans le cadre de la thématique « Réparations Importantes sur biens communaux non productifs de revenus », à hauteur de 50 % du seuil de 50 000 €, soit 25 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- D'inscrire ces travaux au budget investissement 2024
- De charger M. Le Maire d'effectuer toutes les demandes de subventions nécessaires à leurs réalisations.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an ci-dessus et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme,

M. Didier CORVEY-BIRON,
Maire

